

*Questions orales*

[Traduction]

**LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT**

**M. John Manley (Ottawa-Sud):** Monsieur le Président, je réponds aujourd'hui au rapport que le caucus conservateur du Québec a rédigé pour se plaindre des subventions excessives que le gouvernement fédéral accordait à la région de la capitale nationale en matière de recherche-développement. Le rapport oublie que le gros de la recherche ministérielle se fait dans la région de la capitale nationale, et que c'est dans cette région que sont concentrés les laboratoires fédéraux du Conseil national de recherches.

On a laissé entendre aussi que le niveau des dépenses au titre de la recherche-développement était excessif dans la région de la capitale nationale et que davantage de fonds devraient être accordés au Québec. On y signale que le ministre des Communications partage ce point de vue, à savoir qu'un problème existe et que le Québec devrait obtenir davantage.

Même si de telles prises de position sont toute naturelles en politique, les députés fédéraux devraient s'abstenir de sauter sur la première occasion pour demander davantage de fonds pour leur région en matière de recherche-développement. Cette recherche est trop importante, et l'argent trop rare, pour en faire une assiette au beurre politique.

Toutes les régions du Canada devraient pouvoir faire davantage de recherche-développement, mais on ne peut relancer ce secteur en transférant cette activité d'une région à l'autre. Avant d'injecter des fonds dans des projets scientifiques, il faut s'assurer de promouvoir l'avancement des sciences. Les considérations régionales ne devraient être retenues que lorsque des sommités internationales optent pour un endroit de préférence à un autre en raison de facteurs techniques déterminants. Les politiques ne devraient pas prétendre avoir des connaissances spécialisées qu'ils n'ont pas.

Je demande donc à tous les députés et au gouvernement de dénoncer cet esprit de clocher pernicieux qui se dégage du rapport du caucus conservateur en matière de recherche scientifique.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle a trait au refus soutenu du gouvernement de fournir les reçus des frais de déplacement au vérificateur général.

Hier, j'ai signalé à la Chambre qu'on avait tripatouillé les lignes directrices du Conseil du Trésor, en septembre 1989, en supprimant une phrase essentielle se rapportant au vérificateur général. J'ai depuis découvert un autre endroit où on a changé les règles en supprimant l'expression «aux fins de vérification»—en parlant des reçus de frais de déplacement—dans la version de septembre 1989 des lignes directrices.

Je demande au vice-premier ministre pourquoi le gouvernement a tripatouillé ces consignes? Pour quelles raisons le gouvernement ne veut-il pas que le vérificateur général prenne connaissance des pièces justificatives en question?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, il n'est pas question de tripatouiller les règles en l'occurrence. Les lignes directrices en question ont été émises pour la première fois en novembre 1988 et on révisé périodiquement toutes les lignes directrices du Conseil du Trésor, afin d'en assurer la cohérence. Or, on me dit que ces lignes directrices ont été modifiées en 1989, afin de tenir compte de l'évolution de la situation. Il s'agissait simplement de refléter les décisions qui avaient été prises, je le répète, des années auparavant et auxquelles les gouvernements s'étaient pliés au fil des ans.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, selon moi, le ministre vient juste de nous dire que les règles ont été modifiées, afin de tirer le gouvernement de l'embarras.

[Français]

Ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Hier, le ministre disait, en réponse à ma question: «Nous fournirons régulièrement les chiffres sur les frais de déplacement de chaque ministre.» Monsieur le Président, ces renseignements sont déjà disponibles. On peut savoir cela tout simplement en lisant les comptes publics. Ce n'est pas cela que le Vérificateur général du Canada veut savoir.

Le ministre est-il maintenant prêt à nous donner les vraies réponses? Est-il prêt à remettre au Vérificateur général les reçus de dépenses de voyages, tel que le Vérificateur général l'a demandé? Oui ou non?

Est-il prêt à remettre au Vérificateur général les lettres des ministres réquisitionnant les avions du gouvernement, tel que le Vérificateur général l'a demandé? Oui ou non?